



DECLARATION LIMINAIRE
Réunion de la Formation Spécialisée du 13/11/2023

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons commencer notre liminaire sans évoquer **l'effroyable attaque meurtrière** au lycée Gambetta d'Arras le vendredi 13 octobre, qui a plongé la communauté éducative dans l'effroi, la tristesse et l'émotion, et qui n'est pas sans rappeler le drame survenu il y a presque un an dans notre administration .

La CGT Finances Publiques du Pas de Calais exprime en premier lieu tout son soutien aux proches de la victime mais aussi aux blessés, à leurs collègues et aux élèves.

Ces tragiques évènements nous rappellent que l'école comme tout espace de travail doit rester un lieu exempt de toute violence. Nous ne pouvons tolérer qu'on puisse mourir du seul fait d'exercer son métier.

La CGT Finances publiques du Pas de Calais rappelle ô combien les missions et les enjeux de la Formation Spécialisée sont importants.

Tous les acteurs de la FS ont un rôle primordial à jouer et une nouvelle fois la CGT dénonce le manque de médecin de travail.

Aujourd'hui, la **CGT Finances Publiques 62** a décidé de ne pas aborder les sujets de politique générale que vous considérez ne pas être de votre ressort.

Pour autant, les décisions gouvernementales ont des conséquences sur les conditions de vie et de travail des agents des Finances Publiques du Pas de Calais, dont vous êtes responsable :

Nouvelle rentrée, nouveau pèlerinage dans les services...

Ces visites du DDFiP, si elles restent bienvenues, du point de vue des agents ne sont pas pour autant porteuses de changements dans leur quotidien de travail : les services sont exsangues et les collègues travaillent en souffrant.

C'est bien leur quotidien que les agents vous décrivent. Pourquoi au final ?

Vous véhiculez le message qu'il faut continuer à faire toujours plus avec moins de moyens.

La **CGT Finances Publiques 62** vous rappelle que :

- les agents ne sont pas responsables des suppressions d'emplois et du faible recrutement ;
- les agents ne sont pas responsables des dysfonctionnements informatiques et téléphoniques ;
- les agents ne sont responsables de la réorganisation du réseau DDFiP ;
- les agents n'ont pas à subir la pression de leur chef de service ;
- les agents n'ont pas à subir la défaillance de l'intelligence artificielle.
- les agents sont des êtres humains.

La présence de notre organisation syndicale n'est absolument pas une sorte de quitus, mais l'espérance d'un dialogue social retrouvé, notre présence dans cette instance est bien de faire acter dans les procès verbaux de celle -ci les difficultés que rencontrent les agents de ce département.

Ces agents sont depuis plusieurs mois soumis à une charge de travail qui ne fait qu'augmenter tel que l'afflux de redevables liés à l'obligation déclarative des propriétaires GMBI et ses conséquences sur la qualité des rôles de Taxe d'Habitation Secondaire sans oublier les chèques énergies qui feront bientôt leur grand retour. Les accueils vont bientôt de nouveau être à saturation.

Au-delà de la surcharge de travail induite par la mise en place de nouveaux applicatifs plus ou moins défaillants et inadaptés, de la réorganisation géographique et structurelle des missions foncières, vient s'ajouter un démarrage en catastrophe des travaux pour le futur SDIF d'Arras.

Par ailleurs nous dénonçons le court délai entre le moment où les agents du PELP-PTGC ont été avertis et leur déménagement effectif.

Quant à l'applicatif GESLOC comportant SURF EVALOC et GESTION TU c'est tout simplement un scandale et nous assistons à une dégradation sans précédent de la mise à jour de la documentation cadastrale.

Quant à l'établissement des taxes d'urbanisme, c'est le mystère le plus total.

Personne n'est en mesure de nous donner les détails des déclarations déposées, du nombre de permis de construire ou d'autorisation d'urbanisme manquants dans nos applicatifs, du nombre d'anomalies non réglées. Comment peut-on gérer ce service quand on ne dispose d'aucun compte rendu statistique fiable. Dans le meilleur des cas, les chiffres sont cachés aux agents et aux exécutants, dans le pire des cas, c'est l'ensemble de la DGFIP qui travaille sur ces missions en aveugle.

Nous vous alertons que face à cette désorganisation sur la gestion des taxes urbanisme et sur la mise à jour de la documentation cadastrale vos agents bidouillent au quotidien, font comme ils peuvent et personne n'est en mesure d'avoir une approche globale sur le fonctionnement de ces applicatifs qui ont des conséquences sur les autres services comme le SIP et le SIE.

Le foncier innovant a généré des milliers de courriers alors que dans le même temps les accueils des SDIF et des SIP étaient submergés par l'obligation déclarative liée à la déclaration d'occupation ou aux demandes d'information sur les éléments taxables de leurs locaux.

Les décisionnaires , eux, ne subiront pas la colère des redevables .

Votre seul levier n'est que d'embaucher des contractuels et des apprentis pour essayer de soulager vos sachants , autant dire un cataplasme sur une jambe de bois. Vous allez encore nous dire que nous grossissons le trait mais vous savez que la situation n'est pas aussi clémente que ce que vous tentez de véhiculer.

La coupure entre ce que vivent les services déconcentrés et la centrale est plus que patente et ces décisions aberrantes ont pour conséquence d'accroître le fossé entre travail prescrit et travail réel.

C'est un constat et tous les acteurs de cette instance connaissent les conséquences de ce fossé pour les agents .

Il faut que cela cesse et que les décisionnaires reviennent à la raison .

N'en doutez pas, Monsieur le Président, l'ensemble des agents de ce département, par un manque de plus en plus criant de reconnaissance professionnelle, par le manque de repère sur leurs métiers, par le manque de moyens mis à la disposition (humains comme matériels) voient leurs conditions de travail se dégrader continuellement.

Il y a des leviers que vous pouvez bouger pour améliorer la situation dans le meilleur des cas, voire ne pas la dégrader.

Il y a en a d'autres où nous observerons avec dépit votre impuissance, car vous ne disposerez pas de l'autorité et des moyens nécessaires.

Si le bateau DGFiP ne sombre pas totalement, c'est parce que vous avez encore des agents de base qui font preuve d'une admirable conscience professionnelle et parfois d'un sur-investissement au détriment de leur propre santé.

Ce n'est pas une nouvelle prime ponctuelle sélective (GMBI) qui apaisera nos collègues, bien au contraire car oui, quid des EDR, des collègues de

SIE qui ont pu gérer les cas des SCI, des standardistes, des collègues traitant le courrier, des collègues d'accueils mixtes, etc etc?

En résumé une prime galère dont tous les rameurs n'en verront pas forcément la couleur.

Enfin et pour conclure la CGT Finances Publiques 62 exprime tout son soutien aux collègues impactés par les crues et inondations et nous continuons à revendiquer l'octroi d'Autorisations Spéciales d'Absence (ASA) pour tous les agents impactés et ce jusqu'à la fin de la durée de cette catastrophe naturelle historique et tant que des collègues seront impactés par les inondations.

A noter qu'aujourd'hui et demain les écoles resteront fermées dans 279 communes de notre département.

Compte tenu du dérèglement climatique global ces événements seront à l'avenir de plus en plus fréquents et il nous semble essentiel de mettre en place un protocole d'urgence, discuté en amont avec les différentes OS, communiqué à l'ensemble des agents et chefs de service et activable rapidement en situation d'urgence (tout comme il existe un plan canicule).

Les représentants du personnel

Elisabeth Pastuch

Jessy Frelat

Julien Aleksanderek